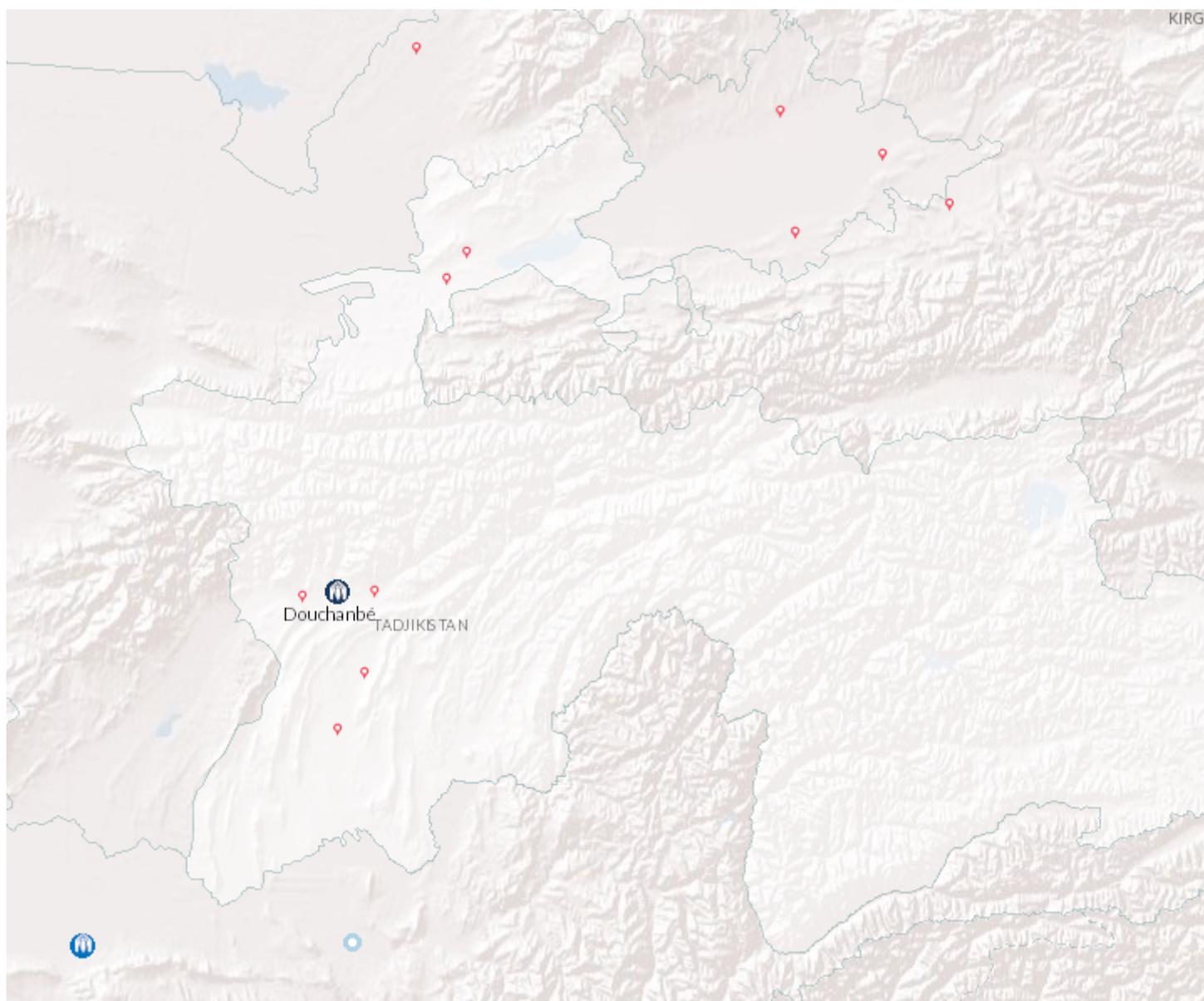


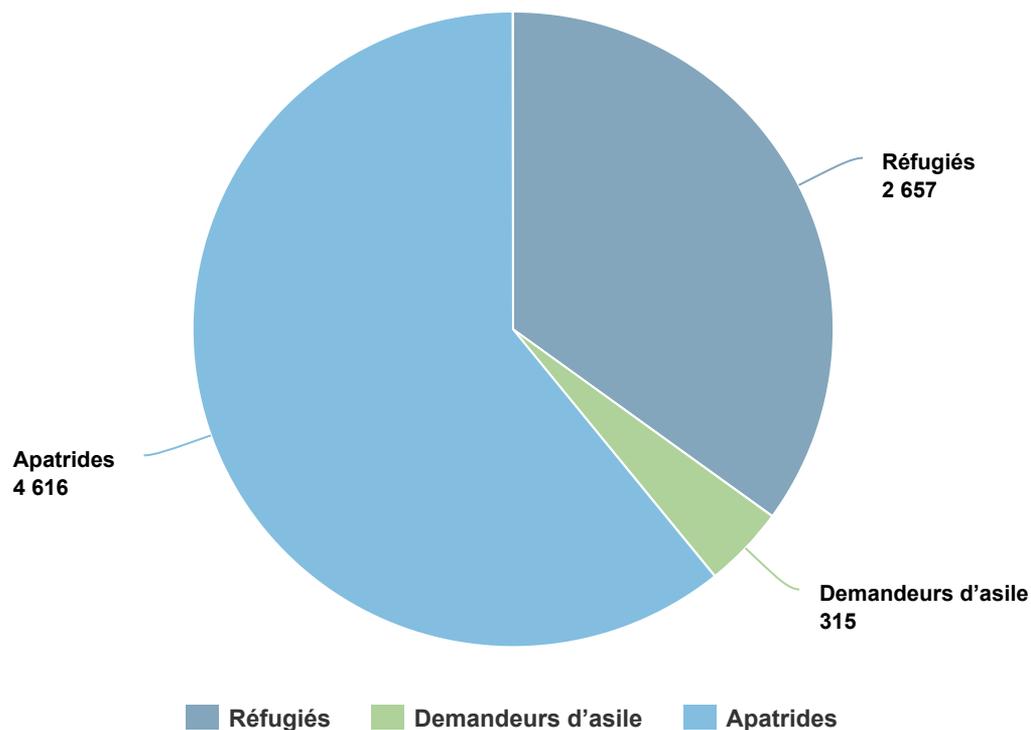
Opération: Tadjikistan



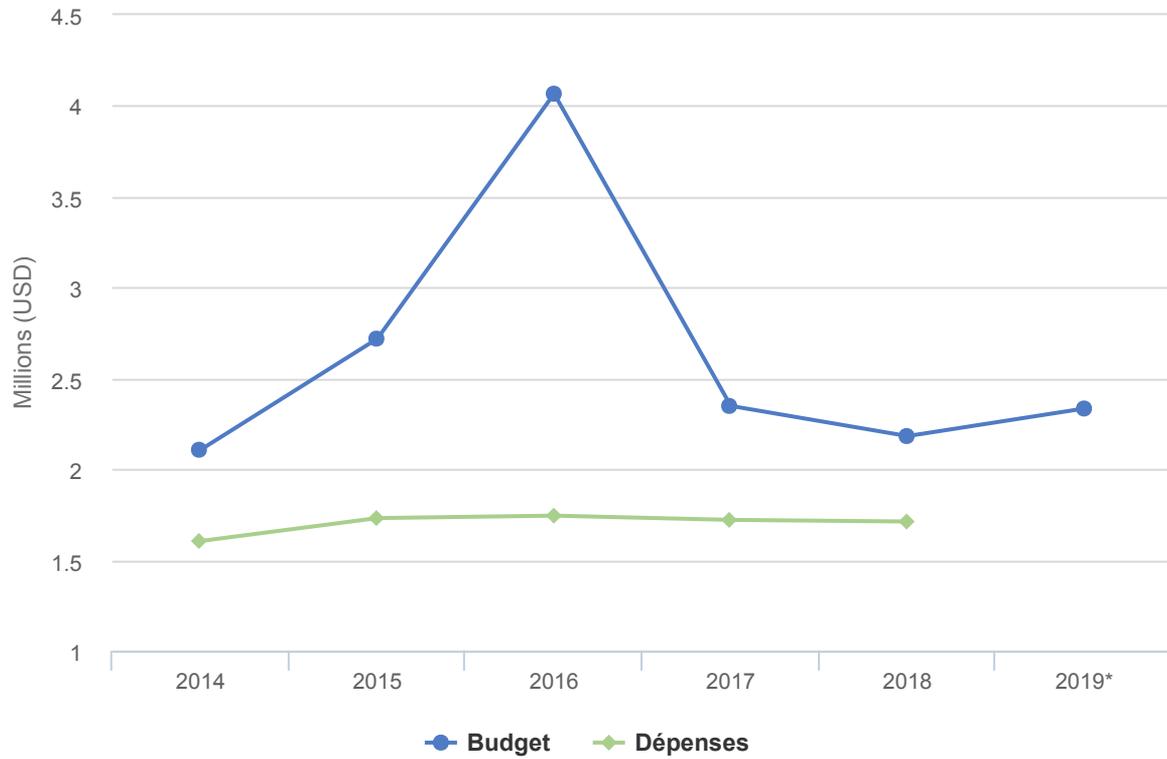
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 44% EN 2018

2018	7,588
2017	13,465
2016	20,162



Budgets et Dépenses - Tadjikistan



Contexte opérationnel

L'environnement opérationnel au Tadjikistan a continué d'être caractérisé par une configuration géopolitique complexe. Alors que les flux potentiels de réfugiés afghans vers le Tadjikistan se poursuivaient, le gouvernement a maintenu une politique restrictive à la frontière tout au long de l'année. En 2018, l'espace de protection a été préservé mais il est resté fragile et le risque d'expulsion a subsisté pour certains réfugiés. Le système national de détermination du statut de réfugié (DSR) évolue, sans être encore totalement conforme aux normes internationales. Le HCR continue de plaider auprès des partenaires gouvernementaux pour obtenir le statut d'observateur au sein de la commission de DSR, dans l'objectif de fournir un soutien technique.

Le Tadjikistan s'est impliqué activement dans des activités de réduction et de prévention de l'apatridie, en développant notamment un projet d'identification des apatrides dans huit districts supplémentaires du pays.

Le HCR a bénéficié d'une excellente collaboration pratique avec les autorités au Tadjikistan, notamment dans le domaine de la préparation aux situations d'urgence. Le HCR et le Comité chargé des urgences et de la défense civile se sont engagés à mettre en place des mécanismes de réponse efficaces par le biais d'activités communes et d'exercices de simulation réguliers.

En 2018, le HCR a continué de concentrer son action sur le renforcement du régime national d'asile, la préparation aux situations d'urgence liées la situation en Afghanistan et la recherche de solutions pour les réfugiés et les apatrides.

Tendances démographiques

À la fin de 2018, il y avait 2 657 réfugiés au Tadjikistan, outre 515 nouveaux arrivants, presque tous originaires d'Afghanistan. Les données sur les demandeurs d'asile comprennent certaines demandes d'asile déposées seulement par le chef de famille avec une composition familiale estimée à cinq membres.

Au cours de l'année 2018, 5 006 personnes avec une nationalité non déterminée ont été identifiées et enregistrées. Cela porte à 34 420 le nombre total de personnes apatrides et avec une nationalité non déterminée enregistrées entre novembre 2014 et décembre 2018. Des solutions avec confirmation de leur nationalité ont été apportées à 10 890 personnes.

Chiffres clés:

- 74% des apatrides identifiés ont obtenu une nationalité ou ont eu leur nationalité confirmée
- 2 030 personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'un soutien juridique
- 790 enfants réfugiés ont été inscrits à l'école primaire
- 230 réfugiés ont suivi des formations à l'entrepreneuriat/commerce

Principales réalisations:

Grâce à sa coopération avec le gouvernement du Tadjikistan, le HCR a publié un programme de travail pour soutenir l'élaboration de politiques et des changements législatifs spécialement liés à la protection des réfugiés, afin d'assurer leur accès au territoire et aux procédures dans des conditions conformes aux normes internationales. Le programme de travail inclut aussi des mesures politiques et législatives dans le domaine de la réduction de l'apatridie. Sur cette base, le Centre national chargé de la législation, avec l'aide du HCR, a rédigé une analyse des

lacunes de la législation nationale, suivie par des recommandations.

Le HCR a soutenu le renforcement des capacités des agents gouvernementaux qui travaillent dans le cadre des procédures de DSR par divers programmes et ateliers d'apprentissage. Ces activités ont notamment consisté à aider les gardes-frontières provenant d'Afghanistan, du Tadjikistan et du Turkménistan dans le domaine du droit international des réfugiés et des principes de protection, en partenariat avec l'OSCE.

En 2018, le gouvernement du Tadjikistan s'est notamment engagé à remédier à toutes les questions d'apatridie dans le pays. Pendant l'année, 10 890 personnes ont été aidées dans leurs démarches de confirmation de nationalité.

Le HCR, en partenariat avec le Comité pour les situations d'urgence et la défense civile (CoES), a organisé pendant 3 jours un exercice inter-agences de simulation sur le terrain (SIMEX) qui a vu la participation de 180 agents du gouvernement et des ministères spécialisés, ainsi que de 70 employés des organisations humanitaires.

Besoins non satisfaits

Tandis que le retard dans le traitement des cas risquant l'apatridie identifiés pendant la phase pilote du projet a été quasiment rattrapé, des solutions ne sont pas envisageables dans le cadre de la législation nationale existante pour environ 651 personnes. Ce nombre comprend des ressortissants des pays voisins mariés à des citoyens tadjiks qui résident actuellement sur le territoire national avec des documents et des visas expirés et qui ont perdu leur ancienne nationalité pour des raisons différentes. La seule opportunité permettant à ce groupe de légaliser leur statut et d'acquérir une nationalité passerait par une loi d'amnistie dont l'adoption est en suspens depuis 2015.
